

## Mois de l'histoire des Noirs

Chaque année, les Canadiens prennent part aux activités qui commémorent le Mois de l'histoire des Noirs. C'est là une occasion de célébrer les réalisations et contributions des Canadiens de race noire tout au long de notre histoire. C'est également un bon prétexte pour en apprendre davantage au sujet des expériences des Noirs dans la société canadienne d'aujourd'hui.

Le Parlement du Canada reconnaissait officiellement le mois de février comme le Mois de l'histoire des Noirs en 1995, suite à une motion initiée par Jean Augustine, la première députée fédérale afro-canadienne. Cette motion avait pour but la reconnaissance de l'importante contribution de la population noire canadienne à l'établissement, à la croissance et à l'essor du Canada.

Cette reconnaissance ne s'était que trop faite attendre. Les personnes de descendance africaine sont remarquablement absentes de nos livres d'histoire.

Ainsi, Mary Ann Shadd arriva au Canada au moment du chemin de fer clandestin et elle finit par devenir la première femme éditrice d'un journal au Canada, le *Provincial Freeman*. Mary Ann Shadd possédait de nombreux talents. Elle obtint son diplôme en droit à la fin de la guerre de Sécession aux États-Unis et travailla comme avocate, enseignante, conférencière, suffragette et bien sûr, éditrice.



Mary Ann Shadd  
(1823-1893)



Portia White (1911-1968)

Portia White, de son côté, se fit un nom dans le domaine du spectacle. Dans sa jeunesse, elle chantait à l'église baptiste de son père, à Halifax. Par la suite, elle enseigna dans les écoles rurales noires du comté de Halifax afin de subvenir à ses besoins et poursuivre ses aspirations musicales. Elle finit par se faire connaître au niveau international et se produisit dans le monde entier. Elle donna même un concert privé devant la reine Elizabeth II.

L'un des plus fascinants personnages de l'histoire canadienne est Mathieu Da Costa. C'était un navigateur et interprète d'origine africaine qui s'est vraisemblablement rendu au Canada à la fin des années 1500 et au début des années 1600. Les compétences d'interprète de Mathieu Da Costa furent déterminantes pour combler le fossé

(Suite à la page 2)

### Les droits en question par Janet Baldwin, présidente

#### « La tolérance convient à tous les groupes d'âge »

La Cour suprême du Canada a récemment rendu son verdict dans le cas *Chamberlain c. Surrey School District No 36*. La question soulevée était de savoir si le conseil scolaire de Surrey avait agi comme il le devait lorsqu'il avait refusé d'approuver, comme ressources d'apprentissage complémentaires pour utilisation en maternelle et en première année, trois manuels illustrant des familles homoparentales. Les commissaires d'école craignaient que l'utilisation de ces livres ne choque, car ils allaient à l'encontre des croyances religieuses de certains parents et résidents du district.

La Cour a conclu que la décision du conseil scolaire était déraisonnable. La juge en chef McLachlin a indiqué, au nom de la majorité, qu'un conseil scolaire doit agir de manière à promouvoir le respect et la tolérance envers les différents groupes qu'il représente et qu'il sert. « Le seul libellé qui compte est celui de la loi et du programme d'études. Il met l'accent sur la tolérance et l'inclusion et accorde une grande importance à la discussion sur tous les groupes familiaux et à la compréhension à leur égard. Le rejet de ces valeurs par le conseil scolaire doit être considéré comme un acte grave. »

La juge en chef McLachlin a rejeté l'allégation selon laquelle ces livres pourraient amener les enfants à poser des questions embarrassantes à leurs parents, questions qui pourraient être inconvenantes pour leur jeune âge. Elle souligne que ces livres n'amènent aucune question qui ne serait par ailleurs soulevée par l'existence de familles homoparentales parmi les familles des élèves de ces classes, ou dans le milieu plus large dans lequel vivent ces enfants. « Le seul message additionnel du matériel paraît être un message de tolérance. La tolérance convient à tous les groupes d'âge. »

Au Manitoba, la discrimination dans les services, y compris dans les écoles, est interdite par le Code des droits de la personne. Le document de la Commission des droits de la personne du Manitoba intitulé *Les droits de la personne à l'école : lignes directrices destinées aux éducateurs, aux élèves, aux parents et autres personnes travaillant dans le milieu scolaire* (1991) encourage la protection des droits de la personne dans le contexte scolaire. Il comprend un questionnaire afin d'aider les écoles à évaluer si l'environnement scolaire respecte et inclut les élèves, le personnel scolaire et leurs familles, quelle que soit leur orientation sexuelle. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter ce document sur notre site Web, parmi nos « Publications », ou nous téléphoner au 945-3007.

culturel et linguistique qui existait entre les premiers explorateurs français et le peuple Micmac.



Mathieu Da Costa

En février 1996, le ministère du Patrimoine canadien a reconnu le travail accompli par Mathieu Da Costa en lançant le Défi Mathieu Da Costa, qui donne l'occasion aux élèves d'un bout à l'autre du pays de chercher, de découvrir et de célébrer les contribu-

tions des peuples autochtones et des Canadiens de toutes les origines ethniques et raciales. En 2002, la Manitobaine Erin Braun Janzen de Winnipeg était l'une des neuf récipiendaires du Prix Mathieu Da Costa, tous aussi fiers les uns que les autres. Cette année, c'est Alana Poon de Winnipeg qui a remporté le prix de la meilleure dissertation en anglais dans la catégorie des 9 à 11 ans.

Source : Patrimoine canadien

### Manifestations prévues pendant le Mois de l'histoire des Noirs

Le vendredi 21 février : Table ronde multiculturelle

« The importance of Black History in a Multicultural Society »

Centre culturel jamaïcain

1098, avenue Winnipeg, à 19 h 30

Entrée gratuite

Le samedi 22 février : Concert annuel de musique Gospel, « Heart and Soul »

avec George Banton, artiste international de Reggae Gospel produisant des disques

Église familiale Place of Peace, 1296, rue Main, à 19 h

Entrée 12 \$

10 \$ (enfants de moins de 12 ans et personnes âgées)

Le dimanche 23 février : Exposition pour les entreprises de la communauté

Centre culturel jamaïcain

1098, avenue Winnipeg, de 14 h à 18 h.

Inscription : 25 \$ par table

Banquet annuel de remise des prix de la communauté noire et cérémonie de clôture

Le 1<sup>er</sup> mars 2003, à 18 h 30

Centre culturel jamaïcain

1098, avenue Winnipeg

Conférencier invité : M. Arnold Aguste,

éditeur du Share Newspaper

20 \$ pour les adultes / 17 \$ pour les enfants et les personnes âgées

## Cyberfemmes

Le 8 mars est la Journée internationale de la femme et les Canadiens célèbreront la Semaine internationale de la femme du 2 au 8 mars 2003. Le thème de cette année est : **Cyberfemmes : branchées sur la révolution numérique!**

Ce thème permet aux Canadiens d'examiner de plus près les répercussions des technologies de l'information et des communications sur les femmes. Il leur permet aussi de réfléchir à l'utilisation de ces technologies en tant que moyen d'autonomisation et de promotion de l'égalité des femmes. Les nouvelles technologies ont révolutionné la manière dont les gens communiquent, accèdent à l'information, créent des réseaux et trouvent des possibilités d'affaires.

À Winnipeg, dans le cadre de la Journée internationale de la femme, M<sup>me</sup> Diane McGifford sera l'hôtesse d'une réception au Palais législatif du Manitoba le 7 mars, de 11 h 45 à 13 h 15. L'animatrice de la réception sera M<sup>me</sup> Kim Clare du Conseil consultatif des femmes du Manitoba. Plusieurs organisations exposeront et fourniront aux femmes des renseignements sur divers sujets comme la santé, l'éducation, la violence à l'égard des femmes et les droits des femmes. La Commission des droits de la personne du Manitoba ainsi que la Commission canadienne des droits de la personne seront représentées lors de cet événement. Cette réception est ouverte au grand public. Pour plus de renseignements, veuillez appeler la Direction générale de la condition féminine au (204) 945-3476.

### Testez vos connaissances – La Commission des droits de la personne du Manitoba lance sur son site Web un jeu-questionnaire sur les droits des femmes

Le 3 mars, la Commission va lancer sur son site Web un jeu-questionnaire sur les droits des femmes afin de célébrer la Journée internationale de la femme de 2003. Pour participer à ce jeu, veuillez vous rendre sur le site Web suivant : [www.gov.mb.ca/hrc](http://www.gov.mb.ca/hrc).

## La Conférence nationale des droits de l'homme aura lieu à Winnipeg

La Commission des droits de la personne du Manitoba est fière d'organiser ce printemps, à Winnipeg, la conférence annuelle de l'Association canadienne des Commissions et Conseil des droits de la personne (ACCDP).

Cette conférence informative et éducative pourrait apporter beaucoup aux spécialistes des droits de la personne et des ressources humaines, aux éducateurs, aux permanents syndicaux et aux représentants de groupe de revendication.

Le thème de la conférence de 2003 est Rencontre à La Fourche, une réflexion sur l'histoire de ce lieu au confluent de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine qui, pendant des siècles, a servi de point de rencontre. Les Premières nations utilisaient cet endroit comme lieu de rassemblement sacré et aujourd'hui encore, la Fourche est considérée comme un lieu de rencontre. La Conférence de 2003 de l'ACCDP abordera des problèmes qui nécessitent un rassemblement de gens ouverts d'esprit. Elle portera principalement sur les problèmes de droits de la personne auxquels font face les Autochtones.

Monsieur le juge Murray Sinclair prononcera le mot d'ouverture. Les sujets des conférences sont, entre autres : Les cercles de guérison : cette pratique s'applique-t-elle à la résolution des conflits de droits de la personne? Points de vue du Nord; Les droits de la personne et le vécu des Métis; Vivre avec les aspects multiples de la discrimination.

La Conférence de l'ACCDP aura lieu du 25 au 28 mai 2003 à l'Hôtel Fort Garry. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le site Web de l'ACCDP, dont l'adresse est [www.cashra.ca](http://www.cashra.ca), ou téléphoner à M<sup>me</sup> Carmen Neufeld, coordonnatrice de la conférence, au (204) 257-5205.